



Conseil
pour la protection
des malades

CPM EXPRESS – DÉCEMBRE 2024

POUR LES COMITÉS D'USAGERS ET DE RÉSIDENTS,
ORGANISMES AFFILIÉS ET MEMBRES PROTECTION SANTÉ

Au CPM, on s'occupe des droits en santé les plus importants au monde : les vôtres !



COLLOQUE DU CPM
LE 20 MARS 2025, EN
PRÉSENTIEL ET EN VIRTUEL

**Réduire ensemble les attentes en chirurgie pour
limiter les conséquences et les impacts
sur les patients.**

Le président du comité scientifique et vice-président du CPM, M. Pierre Hurteau, organise le contenu de cet événement lors duquel des patients, des experts, des médecins et des représentants du MSSS ou de Santé Québec sont déjà invités, dans un souci constructif d'améliorer la situation *des conséquences et des impacts sur*

CPM EXPRESS

les patients. Un événement que l'on ne devrait pas manquer tellement les idées et les recommandations qui en ressortiront seront d'actualité et surtout, pourraient réduire les longues attentes pour une chirurgie.

Lieu de l'événement

Hôtel Sandman
999 rue de Sérigny
Longueuil (Québec) J4K 2T1
(métro Longueuil)

Coût de l'inscription

Par comité affilié au CPM	200\$ pour 2 personnes par comité (inclut le repas)
Par personne membre au CPM	125\$ en présentiel (inclut le repas)
	100\$ en virtuel
Par comité non-affilié	250\$ pour 2 personnes par comité (inclut le repas)
Par personne non-membre	150\$ en présentiel (inclut le repas)
	125\$ en virtuel

On pourra commencer à **s'inscrire à compter du 16 décembre** auprès de notre collègue Benoit Turcotte au bturcotte@cpm.qc.ca

Les places sont limitées. Ne ratez pas cet événement organisé par le CPM, sous l'initiative de la Fondation Claude-Brunet.

Le programme de la journée sera diffusé sous peu, après la période des Fêtes.



SANTÉ QUÉBEC : LE BAR EST OUVERT

Après nous avoir dit d'abord que seul 1 000 000 000 \$ de coupes serait appliqué dans le réseau de la santé, on nous dit maintenant au MSSS et à Santé Québec que c'est plutôt 1 500 000 000 \$ que le réseau de la santé doit finalement couper.

Après nous avoir dit que les soins et les services aux usagers ne seraient pas affectés, on nous dit maintenant que ces soins et ces services seront effectivement affectés.

Il n'en faudra pas plus pour que les CIUSSS et les CISSS (les nouveaux établissements territoriaux) continuent la suppression déjà entreprise des soins et des services aux usagers, notamment par la coupe de plusieurs centaines de postes de soignants et en soins à domicile. Le bar est ouvert.

Il ne faut pas hésiter à nous rapporter les coupes budgétaires dont les comités sont témoins ou celles qu'on rapporte dans les divers établissements afin que l'on puisse les dénoncer.

SANTÉ QUÉBEC FORMERA LE COMITÉ NATIONAL DES USAGERS

Le CPM participe au comité aviseur formé par Santé Québec en vue de mettre sur pied le nouveau Comité national des usagers. M. Pierre Hurteau, vice-président du CPM, siège au comité aviseur. Le Comité national des usagers devrait entrer en fonction le 31 mars 2025.

Tous les comités des usagers et de résidents seront contactés en janvier prochain afin de soumettre les candidatures des usagers ou des résidents. Cet appel des candidatures précisera les critères à partir desquels les personnes seront choisies mais il est certain que l'expérience au sein des comités et l'aptitude à promouvoir et défendre les droits des usagers et résidents en feront partie.

REPAS, MENUS EN CHSLD, ÉTUDE DE RADIO-CANADA, SUIVI

Lors d'une récente rencontre virtuelle avec une quarantaine de président(e)s de comités affiliés, la question des repas et des menus en CHSLD a retenu l'attention. Les comités sont invités à faire parvenir une lettre courriel demandant que les gestionnaires de ces établissements goûtent et mangent la nourriture qu'ils offrent aux résidents. Les comités sont invités à faire savoir au CPM les endroits qui offrent encore des repas indignes d'être offerts aux résidents afin que l'on puisse faire remonter les problèmes aux nouvelles autorités en santé.

EN CETTE PÉRIODE DE RÉJOUISSANCES

Chaque année, en cette période dite de réjouissances, on a le goût de souhaiter à tous et toutes un très joyeux Noël et une bonne et heureuse année. Aussi, nous pensons à toutes celles et tous ceux qui vivront cette période, seuls ou sans ressource minimale pour faire de ce temps un moment le moins festif.

Allons visiter nos proches, des amis qui vivent seuls, en appartement, au CHSLD ou en RPA et offrons-leur quelques bons moments de réconfort. C'est ce que le CPM nous souhaite durant le temps des Fêtes !



AUTRES DOSSIERS EN COURS DE REVENDEICATION PAR LE CPM, ET SUIVIS

- Pour un comité national des usagers qui représente les usagers et œuvre vraiment pour les usagers
- Pour un système plus efficace de chèques emploi-service en soins à domicile, dont on attend encore des nouvelles de la part du ministère de la Santé ;
- Pour un réseau public de santé fort et contre les agences privées ;
- Pour des soins à domicile, incluant des visites médicales ;
- Pour que l'infraction pénale de maltraitance finisse par être enfin reconnue par les services policiers du Québec.

INFORMEZ-NOUS DES BONS COMME DES MOINS BONS COUPS DANS VOTRE MILIEU

Au CPM, on souhaite être informé des bons comme des moins bons coups que les comités et les membres vivent ou ceux dont ils sont témoins dans le réseau de la santé.

Ceux-ci pourront faire l'objet d'un article dans un prochain CPM express, être partagés avec les autres collègues, en plus de pouvoir être cités lors de présences médias du CPM ou de son président (avec photo si possible ; envoyer le tout à info@cpm.qc.ca).

**FORMATIONS TOUJOURS
OFFERTES AUX COMITÉS ET
ORGANISMES AFFILIÉS
(500 \$ PLUS FRAIS)**

PROJET DE LOI 15, RÉFORME DUBÉ, UN APERÇU POUR LES COMITÉS AFFILIÉS (ME PAUL BRUNET)

Un bref retour sur l'état des dispositions quant aux droits des usagers et au fonctionnement des comités d'usagers et de résidents.

LE VRAI RÔLE D'UN COMITÉ D'USAGERS OU DE RÉSIDENTS (ME PAUL BRUNET)

On décrit le rôle tel qu'inscrit dans la loi, dans le cadre de référence et dans la littérature et non celui que certains voudraient bien qu'il joue.

LES PRATIQUES D'INTERVENTION DIRECTE EN CHSLD (ME PAUL BRUNET)

Se présenter, informer les autorités du rôle que le comité et ses membres entendent jouer au sein de l'établissement et auprès de l'Administration, dans le respect de la loi et de l'autorité, mais jamais avec complaisance.

POURQUOI, COMMENT : L'ALTERNATIVE DES CAMÉRAS EN CHSLD (ME PAUL BRUNET)

Une solution extrême, souvent en désespoir de cause, face à l'inaction et l'absence de suivi de demandes ou de plaintes des usagers ou de leurs familles.

LE DROIT À DEMANDER L'AIDE MÉDICALE À MOURIR (ME PAUL BRUNET)

LA CONFIDENTIALITÉ DU DOSSIER D'UN USAGER (ME PAUL BRUNET)

FOCUS SUR LA NOUVELLE LOI VISANT À MIEUX PROTÉGER LES PERSONNES EN SITUATION DE

VULNÉRABILITÉ : UNE TUTELLE UNIQUE, UNE ASSISTANCE SIMPLIFIÉE? (ME CÉLINE DAUPHINAIS)

Comment les personnes en situation de vulnérabilité peuvent être mieux protégées avec cette nouvelle loi adoptée en novembre 2022, tout en tenant compte de leurs capacités, leur autonomie, leurs préférences, leurs volontés.

GARDONS-NOUS INFORMÉS !

**M E R C I E N C O R E P O U R
V O T R E A P P U I !**

L'équipe du Conseil pour la protection des malades

- Me Paul G. Brunet, M.A.P., avocat, président-directeur général
Président du conseil d'administration
Montréal
- M. Pierre Hurteau, Ph. D., vice-président,
Comité des résidents du CHSLD Camille-Lefebvre – **Lachine**
- Mme Micheline Boucher-Granger, trésorière
Membre cooptée – **Laval**
- Mme Ginette Boisvert, secrétaire
Comité des usagers affilié de Bécancour-Nicolet-Yamaska – **Mauricie et Centre-du-Québec**
- Mme Nicole Johnson, administratrice
Membre cooptée – **Gaspésie**
- Mme Marielle Raymond, administratrice,
Présidente, Comité des usagers affilié Centre hospitalier régional du Grand-Portage, Rivière-du-Loup – **Bas-Saint-Laurent**
- Mme Seeta Ramdass, administratrice, Affiliated Users' Committee Lethbridge Layton-Mackay
Montréal
- Mme Ginette Desmarais, administratrice
Comité de résidents affilié
Hôpital et centre d'hébergement d'Youville de Sherbrooke – **Estrie**
- Mme Claire Morin, administratrice
Présidente, Comité des usagers, Hôpital de Chicoutimi – **Saguenay-Lac-Saint-Jean**
- Mme Francine Leroux, administratrice
Présidente, Comité des usagers Lac-des-Deux-Montagnes – **Laurentides**
- Mme Lise Dubé, administratrice
Comité des usagers de Rouyn-Noranda – **Abitibi-Témiscamingue**
- M. Benoit Turcotte, chef administration et Web
- Me Stéphanie Yanakis, avocate
- Me Nancy Piché, avocate
- Me Céline Dauphinais, avocate

TÉL. : (514) 861-5922

SITE WEB www.cpm.qc.ca

COURRIEL info@cpm.qc.ca

Conseil pour la protection des malades
3565 rue Berri, bureau 230
Montréal (Québec) H2L 4G3